

PRINTEMPS 2021

LA LETTRE
PATRIMONIALE

° 35

A X Y N E
finance

la signature du conseil patrimonial

sommaire

.3 édito

édito	.3
météo des marchés	.4
conseils & placements	.8
actualité des entreprises	.12
immobilier	.14
coup de coeur	.16

«Au milieu de la difficulté se trouve l'opportunité»

Albert Einstein



Eric BORIAS & Laurent CORNET
Associés fondateurs

Axyne finance profite de cette période de confinement pour faire peau neuve et a le plaisir de vous adresser sa toute nouvelle Lettre Patrimoniale, édition printemps 2021.

Plus globale, cette dernière a pour but de mettre en lumière les expertises de nos collaborateurs et associés ainsi que de vous proposer une mutualisation de l'ensemble des thématiques abordées au sein du cabinet.

Socle du conseil en gestion d'actifs, nous continuerons de vous présenter notre météo des marchés habituelle. En fonction de l'actualité et des opportunités, nous aborderons des sujets de placements et de conseil. Nous ferons ensuite un focus sur l'actualité de nos entreprises ainsi que sur une solution immobilière. Enfin, Axyne vous présentera, son sujet « coup de cœur ».

Toute notre équipe reste bien évidemment à votre disposition pour répondre à vos questions et éclairer vos prises de position.

Bonne lecture !

AXYNE FINANCE Siège social : 128 rue La Boétie 75008 PARIS - Bureaux : 28 rue Jean Claret 63000 Clermont-Fd
T- 04 69 98 10 10 - contact@axynefinance.fr

Agréments : CIF = Conseil en investissements financiers - Membre de la CNCIF, 103 Boulevard Haussmann 75 008 Paris.
Activité enregistrée sous le N°D007067 auprès de la Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers (CNCIF), agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Courtier IOBSP- Courtage en assurances enregistré à l'ORIAS sous le N°07024252 sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS Cedex 09. Transactions sur immeubles et fonds de commerce, Carte T professionnelle enregistrée sous le N°CPI 7501 2017 000 020 357, délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France - Garantie Financière et de responsabilité civile professionnelle (MMA IARD)

Rédaction : Axyne Finance

Eric BORIAS
Laurent CORNET
Océane GONCALVES
David RAGE / FUSAX Partners
Loïc GUILHOMOND / AXYNE IMMOBILIER

Crédit photos : Mariëlsa NIELS
AdobeStock - Xavier LAUSANNE & PSE
Maquette : RHIZOME STUDIO

AXYNE
finance

.4

météo des marchés

Marchés de Taux	Niveau au 07/05/2021	Niveau au 31/12/2020	
Eonia (taux 1 Jour) (Europe)	-0.53 %	-0.47 %	⬇️
Euribor 3 mois (Europe)	-0.56 %	-0.55 %	⬇️
Euribor 1 an (Europe)	-0.48 %	-0.50 %	⬆️
OAT 10 ans (Etat français)	-0.16 %	-0.35 %	⬆️
BUND 10 ans (Etat allemand)	-0.22%	-0.57 %	⬆️
BOND 10 ans (Etat US)	1.58%	0.91%	⬆️

TAUX COURT TERME

TAUX LONG TERME

Devises/Or/Pétrole	Niveau au 07/05/2021	Evol. depuis 01/01/2021	
Euro / Dollar	1.22	-0.63 %	⬇️
Or / Gold (\$/once)	1 830	-3.23 %	⬇️
Pétrole / Brent (\$/b)	68.3	32.02 %	⬆️

MARCHÉS DIVERS

Marchés actions	Niveau au 07/05/2021	Perf. depuis 01/01/2021	
CAC40 (France)	6 386	15.03 %	⬆️
DJ EUROSTOXX 50 (Zone Euro)	4 034	12.96 %	⬆️
S&P 500 (US)	4 233	12.69 %	⬆️
NASDAQ (US)	13 720	6.45 %	⬆️
FOOTSIE 100 (Royaume-Uni)	7 130	10.36 %	⬆️
NIKKEI 225 (Japon)	29 358	6.97 %	⬆️
MSCI EM (Pays Emergents)	1 349	4.40 %	⬆️
MSCI WORLD (33 pays développés)	2 979	10.76 %	⬆️

MARCHÉS ACTIONS

Principaux indices de marchés - cours de clôture. Source Bloomberg
Rédigé le 11 mai 2021

.5



Quelle vision macroéconomique ?

Les prises de position de banquiers centraux, actuels et passés, de tout premier plan se multiplient ces derniers temps annonçant des jours moins généreux sur le plan des liquidités. Les **taux d'intérêt aux Etats-Unis** devront sans doute être un peu **relevés** pour éviter une surchauffe de l'économie, en raison des plans d'investissement du président américain Joe Biden. Selon Robert Kaplan, le président de la Réserve fédérale de Dallas, « nous sommes maintenant à un point où j'observe des excès et des déséquilibres sur les marchés financiers » pointant du doigt la hausse des marchés financiers.

En Europe, la situation évolue également « Si, en accélérant la campagne de vaccination, nous parvenons à avoir vacciné 70% de la population adulte européenne d'ici l'été et que l'économie commence à prendre de la vitesse, nous pourrions aussi commencer à penser à sortir progressivement du **mode**

d'urgence du côté de la **politique monétaire**. », a affirmé le vice-président de la Banque centrale européenne (BCE).

En France, le deuxième trimestre se présente bien. Les indicateurs du mois d'avril ont révélé une **accélération de la croissance** dans le secteur privé en zone euro, confirmant la reprise économique. L'indice PMI composite (synthèse entre l'industrie et les services), établi par IHS Markit, a progressé à 53,8 points le mois dernier, sa plus forte hausse depuis juillet 2020 (un indice inférieur à 50 indique une contraction de l'activité).

Nous pouvons donc espérer de bons chiffres aussi pour le mois de mai, avec les restrictions sanitaires qui se relâchent.

Des vents encore porteurs ?

Le rebond des économies peut conduire à un changement de stratégie des banques centrales et à des tensions sur les taux d'intérêt.



Quelle interprétation des marchés financiers ?

Mais, après une hausse du **Cac 40** de presque **15 % depuis le début de l'année** (cf tableau ci-dessus), les investisseurs ne vont-ils pas être tentés de suivre l'adage boursier « **Sell in may and go away !** » ? (« vendez en mai et partez ». Les marchés financiers vont entrer dans une période qui leur est traditionnellement moins favorable. Par ailleurs, une accélération trop forte de la croissance et de l'inflation pourrait générer des tensions sur les taux et déclencher ainsi des prises de profits sur les actions. De plus, **la fin de la période des publications des sociétés**

va réduire le flux de bonnes nouvelles qui ont alimenté les prises de décision des investisseurs. Autrement dit, à court terme, **le Cac 40 pourrait revenir vers les 6 000 points (- 6 %)**. Cette pause serait salutaire et permettrait à l'indice parisien de repartir ensuite à la hausse. Cela étant dit, certains investisseurs attendent un repli pour **revenir sur les actions**, le meilleur placement sur le long terme.

«À court terme, le Cac 40 pourrait revenir vers les 6 000 points (- 6 %). Cette pause serait salutaire et permettrait à l'indice parisien de repartir ensuite à la hausse.»



Point de vue d'Axyne Finance et comment agir ?

Toutes les nouvelles encourageantes pour les marchés financiers ne sont-elles pas déjà intégrées dans les cours ? Les valorisations sont élevées dans un contexte de taux d'intérêt bas, voire négatifs. Les marchés financiers vont-ils marquer le pas ?

Dans cet environnement économique et financier, nous **poursuivons** incontestablement les **investissements programmés**, afin de réduire sensiblement la volatilité en retenant des **fonds « tout terrain »**, adaptés à tous les environnements et porteurs sur le long terme. Par ailleurs, le vif rebond économique de **l'empire du Milieu** au cours des derniers mois après une année 2020 de stagnation et non d'effondrement, comme dans les autres économies mondiales, montre qu'il est réaliste de **s'intéresser également à cette zone géographique**. L'objectif du nouveau plan quinquennal chinois est de doubler la taille de son économie dans les quinze prochaines années. Pékin s'est fixé une large liste de **priorités scientifiques**, allant de l'intelligence artificielle à l'informatique quantique, en passant par la biotech, les semi-conducteurs, les neurosciences, la médecine, l'exploration spatiale et maritime et la recherche fondamentale. Le président chinois, Xi Jinping, ne cache pas son ambition : faire de son pays **l'économie la plus innovante de la planète**.



article rédigé par

Eric BORIAS
Associé fondateur

conseils & placements

.8



.9

SCPI

« La pierre papier tient bien la route malgré la crise »

Rarement la Pierre Papier a été soumise à un tel « stress test » qu'en 2020. Elle a bien résisté et a prouvé, une fois de plus, que **l'immobilier** était **résilient**.

> des **rendements** qui restent dans l'ensemble intéressants : **4,18 %** de taux de rendement moyen des SCPI **en 2020** (hors SCPI fiscales) contre 4,4 % en 2019,

> **podiums** : Quels types de **SCPI** vont se démarquer en **2021** ?

Comme la plupart des acteurs économiques, les fonds immobiliers ont connu une **année 2020** inédite par la **complexité des enjeux** auxquels ils ont dû faire face. Les sociétés de gestion ont su se mobiliser pour accompagner les entreprises locataires les plus en difficulté (commerçants, restaurateurs, hôteliers) », s'est félicité, en février, Jean-Marc Coly, le nouveau président de l'Association des sociétés de placement immobilier (Aspim), lors de la publication tant attendue du bilan 2020 des SCPI.

Pour autant, la crise a accentué **certaines tendances d'investissement**. Sans surprise, les épargnants ont **boudé** encore davantage les **SCPI de commerces** (seulement 4 % de la collecte nette, après 6,7 % en 2019) et ont **freiné leurs achats** sur celles de **bureaux**, même si elles restent dominantes (49,6 % de la collecte, contre 51,6 % l'année d'avant). Ils **préfèrent de plus en plus** les véhicules qui panachent les actifs immobiliers, voire se spécialisent sur des **micromarchés** (santé, seniors, résidentiel ...).

Les **SCPI diversifiées** se classent en deuxième position, avec 28 % (26 % en 2019), et les **spécialisées** ont connu une progression fulgurante en concentrant 18 % de la collecte annuelle (contre 15 %).

Du côté des rendements,

c'est d'ailleurs sur ces deux dernières typologies qu'ils ont été les plus élevés en 2020, avec une moyenne de **4,47 %** pour les **diversifiées** et **4,46 %** pour les **spécialisées**. Les **bureaux** continuent de bien se comporter (**4,13 %** en moyenne), alors que le rendement des **commerces** recule à **3,8 %** (ce qui reste tout de même deux fois plus intéressant que l'assurance-vie en euros).

« La crise a accentué certaines tendances d'investissement. »

Toutes catégories confondues, le rendement moyen s'établit à **4,18 %**, hors SCPI dites « fiscales » (souscrites pour profiter d'un dispositif

de défiscalisation), un recul finalement pas si brutal par rapport à 2019 (4,4 %). Même si la période a été très complexe l'année dernière, **l'immobilier a vraiment pu prouver sa résilience**.

L'inconnue aujourd'hui pèse sur les réalités économiques : que va-t-il se passer cette année ?

Le télétravail,

quant à lui, rebat évidemment les cartes de l'immobilier de bureaux, classe d'actifs historique de la SCPI.

Selon une **récente enquête** de l'Institut de l'épargne immobilière et foncière (IEIF), l'instauration de deux jours de télétravail par semaine, dans les entreprises où cela est possible, fera baisser la demande placée de bureaux de 14 % par an en Ile-de-France. Ce n'est pas dramatique, mais c'est suffisamment important pour entraîner des changements sur ce marché. « La demande va être différente et se tourner **davantage vers des surfaces plus petites et plus qualitatives** », observe Jonathan Wasserman, de Corum. **Plus d'espaces de partage, plus de services, des bâtiments moins énergivores...** Les entreprises veulent des locaux plus « **verts** » et rationaliser leurs mètres carrés. Ces bureaux nouvelle génération devront également être bien placés.

SCPI Diversifiées et SCPI Spécialisées !

Parmi les **actifs gagnants**, « la **logistique** recèle un véritable potentiel de croissance lié au mouvement de relocalisation et au développement de l'e-commerce », note l'IEIF. De même, la **thématique santé et seniors** (Ehpad, cliniques privées, résidences seniors...) attire épargnants et investisseurs professionnels. L'immobilier de la santé et des seniors va vers une demande croissante, eu égard aux tendances démographiques. C'est vraiment le moment de **soulever le capot** des SCPI : regarder quels sont leurs actifs, ce qui va être vendu, acheté et revalorisé.

La **diversification** n'a jamais été aussi importante ...
le **mot d'ordre de 2021** !



« La demande va être différente et se tourner davantage vers des surfaces plus petites et plus qualitatives »



article rédigé par

Laurent CORNET
Associé fondateur



Notre conseil

Dans le contexte actuel, nous privilégions davantage **les diversifiées ou les spécialisées**, mais aussi les SCPI historiques de bureaux si ces dernières sont bien placées. Mieux vaut éviter pour l'instant celles qui sont trop axées sur le tourisme ou le commerce non alimentaire.

L'**immobilier** est l'un des rares secteurs qui satisfait les investisseurs en termes de **visibilité**. Aujourd'hui, ce qu'ils cherchent, c'est comment **profiter au mieux du levier du crédit**. Or, la SCPI se situe entre l'**assurance-vie en euros**, qui **rapporte moins**, et les **placements plus risqués**, telle la **Bourse**. Avec la SCPI, les épargnants peuvent également **transmettre** et faire du **démembrement**.

Il existe **plus de 200 SCPI** sur le marché mais moins de la moitié d'entre elles sont des SCPI de rendement. Les autres sont des SCPI dites « fiscales » qui permettent de bénéficier d'une défiscalisation immobilière (Pinel, Malraux, déficit foncier ...). Leur rentabilité est, de ce fait, beaucoup moins attrayante.

N'hésitez pas à prendre conseil auprès de notre équipe.

prévoyance, santé, retraite



article rédigé par

Océane GONCALVES
Conseillère en prévoyance et retraite

Epargne retraite « Le succès au rendez-vous pour le PER ! »

Depuis sa commercialisation en 2019, le Plan d'Epargne Retraite (PER) est devenu **le nouveau produit de référence** en matière de financement de la retraite. En effet, les chiffres publiés par la Fédération Française de l'Assurance (FFA) pour ce début d'année témoignent d'un fort engouement des français pour ce produit d'épargne (+ **185 % de nouveaux assurés par rapport à janvier 2020**).

Ce succès est porté par sa fiscalité attractive – **déductibilité des versements du revenu imposable** – mais aussi par la possibilité de liquider le plan intégralement en capital au moment du départ en retraite.

Mais attention, pour se constituer une telle épargne sur le long terme (blocage jusqu'au départ en retraite), mieux vaut être bien accompagné afin de choisir un contrat de qualité !

Quel avantage fiscal pour les cotisations versées ?

Il est possible, lors du versement de la cotisation sur le PER, d'opter pour la **déductibilité au titre de l'impôt sur le revenu**. Pour les sommes versées en 2021, la déduction se fera l'année suivante, en 2022, lors de la déclaration d'impôt sur le revenu.

Mais, **l'économie d'impôt** réalisée n'est **pas la même pour tous**, elle est liée au taux d'imposition. En effet, plus la tranche d'imposition est élevée et plus l'économie réalisée sera importante. De plus, le montant des versements déductibles est **plafonné par la loi**. En la matière, il existe deux plafonds de déduction différents :

pour les salariés	pour les travailleurs non-salariés (TNS)
. Plafond de déductibilité 2021 = 10% du revenu d'activité 2020 dans la limite de 8 x le plafond annuel de la Sécurité Sociale (PASS*) Ou 10% du PASS* Le + : Report sur 3 ans possible des plafonds non-utilisés (2020-2019-2018)	. Plafond de déductibilité 2021 = 10% du bénéfice imposable 2021 dans la limite de 8 x le PASS* + 15% supplémentaires sur la fraction du bénéfice 2021 comprise entre 1 et 8 x le PASS* Ou 10% du PASS*
*Plafond Annuel de la Sécurité Sociale 2021 : 41 136 €.	



Astuce

Pour ces deux plafonds, il est possible de **mutualiser les plafonds des conjoints** ou partenaires de PACS.

Pour quelle contrepartie à la sortie ?

En contrepartie de la déduction fiscale des cotisations, un **impôt est dû « à la sortie »**.

En cas d'option pour une sortie sous forme de **rentes viagères**, ces dernières sont soumises à l'impôt sur le revenu (au même titre que les pensions de retraite), ainsi qu'aux prélèvements sociaux de 17,2 %.

Si vous optez pour une sortie sous forme de **capital**, dans ce cas :

- Le capital est soumis à l'impôt sur le revenu ;
- Les plus-values sont taxées au Prélèvement Forfaitaire Unique à 30 % (PFU).

Choisir le bon contrat !

Puisque vous vous engagez à conserver votre PER pendant toute votre vie active, le choix du PER est crucial. Les offres de PER sont aujourd'hui **nombreuses** sur le marché, il est donc indispensable de **prendre en considération** plusieurs critères afin de **sélectionner un contrat de qualité**.

Parmi les critères importants, on peut citer :

- La **solidité de l'assureur**,
- La **qualité de l'offre financière**,
- La **structure des frais**,
- La **souplesse du contrat** concernant notamment les **modalités de sorties**,
- Les **garanties de prévoyance offertes par le contrat** (souvent présentées sous forme d'options),
- La **garantie de la table de mortalité en cas de sortie en rentes**.

Avertissement : A noter que nous ne traitons ici que du PER assurantiel (souscrit auprès d'une compagnie d'assurance). Il convient de bien le distinguer du PER bancaire qui prend la forme d'un compte-titres.



Notre conseil

Face à la diversité de l'offre, il peut être judicieux de faire appel à nos services afin de **choisir un produit de qualité avec une offre financière en architecture ouverte, de la souplesse dans les conditions de sorties et des garanties adaptées à votre profil et votre situation**.

.14 actualité des entreprises



L'interview de David RAGE

10 questions posées par David à **Elodie ALVES, femme entrepreneuse qui dirige aujourd'hui CPIL**, société de commerce de gros de produits pharmaceutiques, dont Fusax Partners a accompagné la transmission réussie. **CPIL** est une société en **pleine croissance**, située à Issoire, qui réalise plus de **2 M€ de chiffres d'affaires** et emploie **4 salariés**.



«J'ai toujours souhaité me diriger vers le monde entrepreneurial.»

Elodie ALVES
Dirigeante CPIL

Qu'est-ce qui vous a orienté vers le projet de reprendre une entreprise ?

J'ai toujours souhaité me diriger vers le monde entrepreneurial sans savoir exactement dans quelle activité m'orienter, cela vient sûrement de mon expérience familiale, dans laquelle la majorité des membres de ma famille sont entrepreneurs.

Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai été salariée dans le domaine bancaire pendant 15 ans, avec un parcours « classique » : conseillère en gestion privée, puis conseillère de clientèle professionnelle et enfin directrice adjointe.

Pourquoi votre choix s'est-il porté sur la société CPIL ?

L'opportunité qui s'est présentée au bon moment - société existante depuis 28 ans, à taille et esprit familial, avec des bases solides, un portefeuille client diversifié et un domaine d'activité « protégé », dans lequel les besoins sont toujours existants et les perspectives de développement avérées - ... et une bonne dose « d'insouciance » m'ont amené à reprendre CPIL.



.15



Pouvez-vous nous décrire l'activité et les marchés de votre entreprise ?

Nous sommes distributeurs de produits et matériels de laboratoire, ou destinés au domaine de l'eau. Nous travaillons pour l'industrie, l'agroalimentaire, le domaine de la santé et toutes activités en rapport avec le traitement de l'eau (station épuration, hydrologie...). N'importe quelle activité ayant un laboratoire peut nous consulter pour le matériel et les consommables.

Quel est le quotidien d'une cheffe d'entreprise ?

Le quotidien est « chargé » : entre le commercial, les achats, la gestion comptable, le volet management et RH, la gestion des fournisseurs... toutes ces activités sont enrichissantes et pleines de nouveautés que j'acquiers au fur et à mesure, en cherchant à progresser à chaque situation afin de développer CPIL au mieux, toujours dans un esprit « famille ».

J'aime être organisée mais souvent les journées ne se passent pas comme prévu.

Quelles sont les qualités indispensables (organisationnelles, relationnelles...etc) ?

Il faut savoir prendre de la hauteur, écouter, être patiente, organisée, anticiper, être en veille, observer, aimer le contact humain...

Comment gérez-vous la conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle ?

La gestion est dense car la vie professionnelle prend du temps, mais avec une bonne organisation, le tout se combine.

La plus belle initiative de votre société durant la crise sanitaire ?

Nous avons toujours été présents pour nos clients en restant ouverts, et facilement joignables, ce qui nous a permis d'acquérir de nouveaux clients suite aux recommandations de nos clients existants.

Quels sont vos projets de développement, de recrutement ?

Nous allons revoir l'ensemble de la communication de CPIL (projet déjà engagé), notamment mettre en place un site internet vitrine, et nous allons recruter une personne en vue d'un prochain départ en retraite.

Qu'avez-vous envie de dire à celles et ceux qui veulent devenir entrepreneurs(les) ?

Si on a envie de créer ou développer une activité en aimant le relationnel, c'est une très belle expérience, qui en revanche, demande du temps et de l'énergie, mais qui fait grandir et nous apprend beaucoup.



propos recueillis par

David RAGE
Associé fondateur FUSAX PARTNERS

.16 immobilier

Notre équipe s'agrandit, Bienvenue à Loïc !

Nous profitons de cette nouvelle lettre patrimoniale, pour souhaiter à nouveau la bienvenue à **Loïc GUILHOMOND** en tant que **responsable immobilier** de la structure **AXYNE IMMOBILIER**.

Après un parcours bancaire de plusieurs années et une formation supérieure à l'ICH, Loïc emploie toute son énergie, son savoir-faire et son professionnalisme pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets immobiliers.

D'une part, il vous fera bénéficier de sa juste expertise pour **vendre ou acheter votre bien au meilleur prix** et dans les meilleurs délais. Dans ce cadre, Loïc assure un service sur mesure de qualité et un suivi permanent.



rubrique rédigée par

Loïc GUILHOMOND
Responsable immobilier

D'autre part, il interviendra au sein d'AXYNE IMMOBILIER, structure indépendante à taille humaine et spécialisée dans le **conseil en investissements immobiliers**. Loïc apportera un nouveau regard dans la vente de biens immobiliers de toute nature que ce soit en Auvergne, en France mais aussi à l'étranger.

Dans la présente lettre patrimoniale, Loïc vous présentera périodiquement son **dossier coup de cœur** du moment dans la page intitulée « Immobilier » qui lui est dédiée.

.17

Le dossier coup de cœur du moment...

Les appartements sont proposés à l'achat en nue-propriété, sans doute le meilleur outil fiscal actuellement sur le marché.

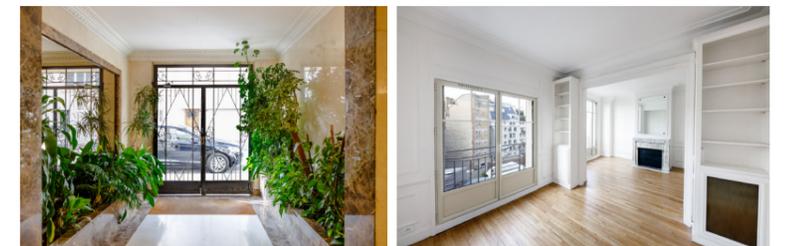
Nous sommes à Paris, dans un quartier prisé du 16ème arrondissement.

Il s'agit d'un bel immeuble Haussmannien composé de différentes surfaces, du studio au 7 pièces, sur 8 étages.

Prix moyen de la nue-propriété : **9599 € / m²**
Prix moyen de la pleine propriété : **13 514 € / m²**
soit une décote de 29 % et un retour à la pleine propriété au bout de 15 ans et 6 mois.

Tout le charme d'un immobilier éternel... à des conditions renversantes !

Les prestations sont soignées et vous aurez, au terme de la période d'usufruit, soit la possibilité d'occuper le bien, de le louer ou de le vendre.



N'hésitez pas à contacter Loïc au 06 28 45 08 38.

.18 coup de cœur

.19

Axyne Finance et ses associés soutiennent l'association Pour un Sourire d'Enfant (PSE)



En 1995, le Cambodge sort à peine de vingt-cinq années de guerre, dont quatre passées sous la dictature des Khmers rouges ; le pays est dévasté. Et les enfants en sont les premières victimes : leur avenir se limite aux décharges ou à l'errance dans les rues avec tous ses dangers. Christian et Marie-France des Pallières, les fondateurs, étaient de jeunes retraités en mission humanitaire à Phnom Penh, au Cambodge, quand ils découvrent l'inimaginable : une décharge à ciel ouvert où vivent et travaillent des centaines d'enfants qui se nourrissent des déchets et risquaient leur vie tous les jours. Choqués, ils décident immédiatement de « faire quelque chose » pour répondre à la demande, simple, des enfants : un repas par jour et aller à l'école. L'histoire de Christian et Marie-France, surnommés affectueusement Papy et Mamie par les enfants de PSE, est portée au cinéma dans le film-documentaire Les Pépites, réalisé par Xavier de Lauzanne en 2016.



Crédit photo : Xavier Lauzanne

Aujourd'hui, PSE soutient 3 000 de ces familles vulnérables à Phnom Penh, Siem Reap (Angkor) et Sihanoukville. Plus de 6 500 enfants bénéficient des programmes chaque année et 4 500 diplômés sont déjà dans la vie active. Mais il reste encore beaucoup d'enfants au bord de la route, à sauver.

On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux

Antoine de Saint Exupéry, Le Petit Prince



Crédit photo : PSE

De plus, l'impact de l'épidémie est terrible pour ces enfants puisqu'en plus de la fermeture des écoles depuis plusieurs mois, le confinement très sévère mis en place par les autorités cambodgiennes complique l'approvisionnement en nourriture des familles suivies par PSE.

C'est pourquoi, l'Association a mis en place des aides d'urgence en organisant la distribution de paniers alimentaires et de kits de connexion scolaires financés par les dons qui peuvent être effectués directement sur le site : pse.org/urgence-covid.

Enfin une aide peut être apportée avec la participation à la Course des Héros du 21 juin prochain : pse.org/cdh2021.

La mission, la vision et les valeurs de PSE sont tournées vers le bien-être et le bon développement des enfants les plus pauvres du Cambodge.



Contact en Auvergne : Philippe FARGES - Portable : 06 11 22 31 29 auvergne@pse.org

<https://youtu.be/4So5pOh-Kus>
<https://www.pse.org/histoire-mission-association>

LA LETTRE
PATRIMONIALE

°35

PRINTEMPS 2021



A X Y N E
finance

Siège social : 128 rue La Boétie 75008 PARIS
Bureaux : 28 rue Jean Claret 63000 Clermont-Fd
T- 04 69 98 10 10 - contact@axynefinance.fr

www.axynefinance.fr

la signature du conseil patrimonial